



Déclaration FSU au CAEN du 14 décembre 2022

Alors qu'une crise économique sociale et environnementale sans précédent se profile, l'action du gouvernement n'est absolument pas à la hauteur des enjeux. Dans ces périodes difficiles, les services publics ont un rôle majeur à jouer que ce soit dans le quotidien par les services publics de proximité, que ce soit dans le secteur de la santé ou enfin dans l'Education. Nous ne reviendrons pas sur toutes les réformes menées dans l'Education durant le précédent quinquennat et largement contestées (réforme du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup). Nous ne prendrons comme exemple que le projet de réforme des lycées professionnels porté par Madame Grandjean, ministre du travail, du plein emploi et de l'Insertion, réforme qui ne semble curieusement pas concerner le ministre de l'Education.

Ce projet est l'attaque la plus brutale jamais orchestrée contre le système éducatif. Il signe clairement un abandon de l'ambition scolaire pour les 650 000 élèves scolarisés dans cette voie des lycées. Augmenter le temps de stage en entreprise, c'est diminuer d'autant le temps de présence des jeunes à l'école. En plus des pertes d'enseignements disciplinaires, cette jeunesse, pourtant la plus fragile socialement et scolairement, sera donc privée d'éducation et de promotion de la santé, d'accès à un accompagnement social et aux projets éducatif, sportif et artistique au sein de leur établissement. Il vise non seulement une suppression massive de postes enseignants, mais aussi à transférer une partie de la formation vers les entreprises, à adapter les formations uniquement à un bassin d'emplois local et à dénaturer les diplômes nationaux, garants d'une qualification reconnue sur tout le territoire. La FSU exige dans l'immédiat l'abandon du projet de réforme des lycées professionnels.

Par ailleurs, la volonté d'orienter les élèves les plus en difficulté vers l'apprentissage dès la fin du collège ne peut être une solution ni pour pallier le manque de salarié.es dans de nombreux métiers dits « en tension », ni pour ceux-ci qui se verront priver de toute perspective scolaire et diplômante.

Budget des lycées

De nombreux lycées de la Région académique se trouvent dans une situation financière difficile et éprouvent des difficultés, voire sont dans l'impossibilité de régler des factures, alors même que le budget 2023 de la Région pour les lycées serait en baisse. Les fonds de roulement ont drastiquement diminué, 30 jours ou moins et sont donc virtuellement en cessation de paiement. Pour rappel, en deçà de 40 jours de fonds de réserve, la région Aura estime que les établissements sont en situation critique. Cela a un fort impact sur les conditions d'enseignement et les apprentissages, et même sur la qualité et/ou quantité de des repas servis. Les budgets 2023 votés lors des CA des lycées en cette fin d'année peuvent être qualifiés d'insincère. En effet, ils ne prennent absolument pas en compte la réalité de la situation économique, à savoir une explosion des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires, analyse partagée par tous les personnels des lycées. Pourtant les budgets présentés sont souvent en déséquilibre, et la présence des élus régionaux dans les CA très discrète. Ceci explique peut-être cela. On ne peut que s'interroger sur la stratégie de la Région en la matière. S'agit-il de contraindre les établissements à fonctionner en mode dégradé pour limiter les dépenses ? S'agit-il pour le Région de présenter son budget annuel en montrant une prétendue maîtrise des dépenses dans ce secteur ? Quelles garanties avons-nous que les budgets des lycées seront abondés selon leurs besoins et sur quels critères ? En la matière, la Région fait preuve d'inconséquence, il est indispensable d'éclaircir au plus vite cette situation et d'apporter des garanties, tant pour les personnels que pour les élèves.

Coupures de courant

En matière d'inconséquence, le ministère n'a rien à envier à la Région. Comme aux plus grandes heures de la crise sanitaire, les informations ont fuité dans la presse sans qu'il n'y ait eu aucun échange avec les organisations syndicales. Comme un air de déjà vu... Pourtant, le SNES-FSU avait alerté, en vain, dès la fin du mois d'août sur les perspectives d'un hiver sous haute tension et la nécessité de travailler cette question en amont.

Le ministère aurait dû dès le mois de septembre, travailler autour de plusieurs hypothèses : quelles sont les conséquences concrètes dans l'Education d'un black out total ? De difficultés d'approvisionnement ? Le changement de méthode tant vantée par nouveau ministre subit un premier accroc de taille.

Amer constat, l'Education nationale avec ses milliers d'écoles de collèges et lycées n'est pas prioritaire ! C'est révélateur à la fois de l'état de nos infrastructures énergétiques et du sens des priorités gouvernementales qui conduisent à des choix politiques synonymes de renoncement...

Concrètement et au vu des annonces, de nombreuses questions se posent sur la gestion des coupures de courant, mais restent malheureusement sans réponse. En voici quelques-unes qui concernent à la fois la Région et l'Education nationale :

Comment vont être organisés les transports scolaires, qui dépendent de la Région, avec 2 rotations dans la même demi-journée ? Sera-t-il possible pour les élèves de venir suivre les cours sur une demi-journée ?

Comment vont fonctionner les internats, alors que les familles seront prévenues la veille ? On laisserait les internes sans chauffage, sans lumière et sans qu'ils soient mis en danger ?

Y aura-t-il un service de restauration qui sera maintenu ? Sous quelle forme ?

Les personnels de l'Éducation nationale comme de la Région seront-ils tenus d'être présents ?

Alors que la première quinzaine de janvier semble être la période la plus critique et que les établissements scolaires ferment dans 3 jours, où en est-on de la préparation et de l'organisation dans tous les établissements de l'académie ?

Baccalauréat

Le ministère, faisant fi des nombreuses demandes de report de la part des enseignants mais aussi des associations disciplinaires et d'une fédération de parents d'élèves a choisi de maintenir le calendrier du bac, avec en particulier le passage des épreuves de spécialité en mars 2023. Il a néanmoins dû reconnaître l'infaisabilité des programmes de spécialités et procéder à ce qu'il appelle un « resserrement » des programmes, autrement dit une suppression d'une partie des programmes, au profit d'éléments « prioritaires » du programme. Quelle contradiction avec les objectifs affichés de la réforme, à savoir « l'approfondissement » des 2 spécialités conservées en terminale ! Les élèves seraient donc seulement évalués sur les 2/3 des programmes « resserrés » ? dans ce contexte, le risque est grand de voir les élèves complètement démobilisés à l'issue de ces épreuves, voire même absents des cours ! La FSU rappelle sa demande de report des épreuves de spécialités en fin d'année scolaire, avant la remise à plat du baccalauréat pour un retour à un examen terminal national et anonyme.

Effectifs dans l'académie

Dans le premier degré, le nombre d'élèves semble être l'unique critère pour l'allocation de moyens. Une légère baisse ne peut servir de prétexte à des suppressions de postes alors que les départements de l'académie ont chacun des besoins : renforcement des écoles en tension, postes pour accueillir les enfants de 2 ans dans de bonnes conditions, postes pour une meilleure inclusion, dotation conséquente des brigades de remplacement, (remplacements pour congés de maladie, pour la formation) et des RASED. Les syndicats de la FSU s'opposent aux 58 suppressions d'ETP annoncées pour la rentrée 2023.

Alors que pour la rentrée 2022, 63 ETP ont été supprimés dans les collèges et lycées pour des effectifs quasi constants, faisant suite au 54 ETP de 2021, la FSU dénonce les 28 suppressions d'ETP enseignants pour la rentrée 2023. Depuis des années, c'est à une dégradation continue de l'encadrement des élèves qu'est

soumise la communauté scolaire : hausse des effectifs par classe, suppression des heures de travail en petit groupe, aide aux élèves assurée en heures supplémentaires par les professeurs dont la charge de travail ne peut pourtant plus être alourdie... A rebours de la situation actuelle, ce quasi maintien des effectifs élèves devrait être l'occasion pour les collèges et lycées de notre académie de retrouver des marges de manœuvres indispensables pour atténuer les difficultés scolaires qui s'accroissent d'année en année, en partie générées par la succession de réformes que subit le 2nd degré dans son ensemble.

Bien que l'on constate une augmentation continue du nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés dans le second degré, il semble toujours inférieur à la réalité du handicap et de la nécessaire scolarisation de ces enfants, avec des moyens humains et matériels appropriés. Mais, le nombre toujours insuffisant d'AESH et leur mutualisation à tout crin par le biais des PIAL, les empêchent d'effectuer convenablement leur mission auprès de chaque enfant à besoin éducatif particulier et rendent l'inclusion des enfants plus difficile. En ce qui concerne la dotation AED, les quelques ajustements en proposés ne prennent malheureusement pas en compte les besoins réels des établissements du 2nd degré de notre académie, qui sont toujours globalement sous-dotés. Malgré la possibilité de CDI pour ces personnels, l'opacité de la mise en œuvre, l'absence de perspectives (salariales, mutations) ne vont pas rendre plus attractifs ces métiers pourtant indispensables.

Elections professionnelles

Une fois de plus, le vote électronique a été une course d'obstacles, empêchant bon nombre d'électeurs de voter, développant ainsi un niveau d'abstention important. Distribution aléatoire des notices de votes, solution de vote qui connaît autant de perturbations le premier jour du vote qu'un ENT en pleine crise du Covid, procédure de réassort bloquée puis parfois très longue... il a fallu toute la ténacité des électrices et des électeurs pour faire entendre leur voix. La FSU dénonce cette procédure de vote et demande le retour à un vote à l'urne dans les établissements. Malgré ce contexte défavorable, la FSU sort renforcée de ces élections et portera avec détermination ses exigences pour nos professions. Le message est clair : des personnels mal payés, fatigués, méprisés, ça ne peut plus durer !

Retraites

La menace d'une dégradation des droits à retraite se précise avec une réforme qui serait présentée « cet hiver » et dont les grandes lignes semblent actées par le gouvernement, en particulier le principe d'un report de l'âge légal de départ en retraite à 65 ans. Sa présentation officielle a prudemment été reportée en janvier, sous prétexte de nouvelles discussions, mais avec quelles organisations syndicales de salariés, celles-ci y étant toutes opposées ?

La FSU rappelle ici son opposition à tout report de l'âge légal de départ à la retraite et son exigence d'un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75% accompagné de la suppression de la décote et de la surcote. De même, la question des fins de carrières doit être abordée, en particulier le retour à une CPA pleine et entière.

La FSU, avec les personnels de la fonction publique, avec l'intersyndicale interprofessionnelle, prendra toute sa place dans la lutte contre cette réforme.